

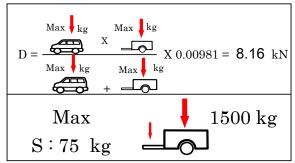
NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE FORD MONDEO

N° CE : e11*94/20*1086*00



BOISNIER SAS

REF.: 05168



BOISNIER SAS - 39240 THOIRETTE - FRANCE Tél.:04.74.76.80.53 - Fax : 04.74.76.85.33 E-mail :attelages@boisnier.fr http://www.boisnier.fr

boisnier

FORD MONDEO



REF.: 05168

Démontage pare chocs : Trous à réaliser :

OUI NON

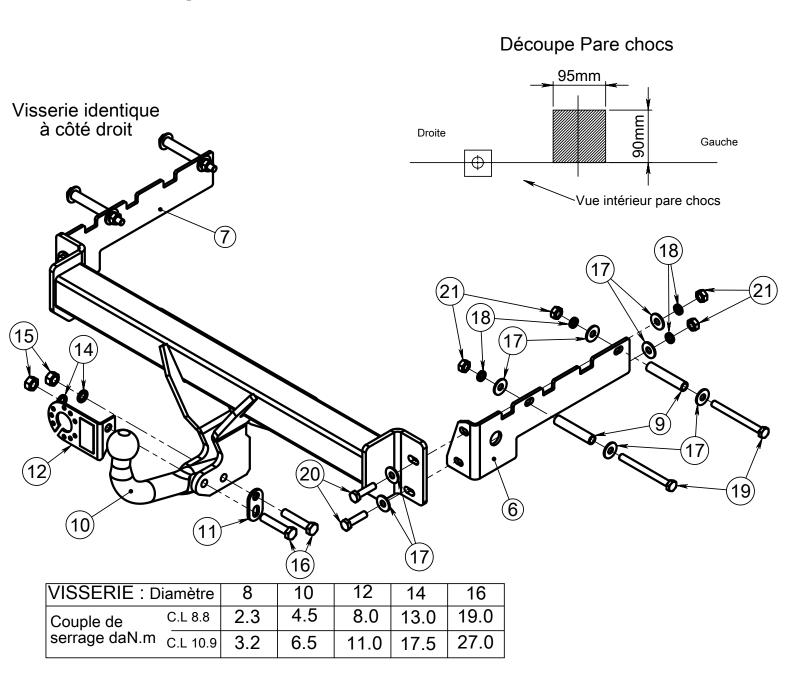
Découpe :
Découpe visible :

OUI NON

- Oter le pare chocs, pour cela écarter les 2 panneaux latéraux (2 clips) à l'intérieur du coffre, puis ôter les 2 vis dans passages d'ailes après avoir dégagé les protections plastiques (2 écrous) de passage de roues.
- Oter 1 vis dessous, 3 dessus, déposer la mousse renfort du pare chocs (4 écrous)
- Oter le ou les écrans thermiques.
- Introduire sous le véhicule les bras et les solidariser avec les longerons au moyen de la visserie fournie.
- Solidariser la traversse avec la face arrière et les bras en utilisant la visserie fournie conformement au schéma ci contre.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Réaliser sur le pare chocs la découpe prèvue par le constructeur (voir croquis).
- Découper les parties de mousse gênantes pour positionnement de la ferrure.
- Remonter le pare chocs.

NOTA: il est indispensable d'éliminer toutes surépaisseurs de mastic au niveau des portées de la ferrure.

L'axe de la boule ne doit pas se situer à moins de 350mm du sol.





FORD MONDEO

REF.: 05168

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
grange 1	6	1	BRAS DROIT	0516840
Conna	7	1	BRAS GAUCHE	0516841
	9	4	Entretoise 11x15x78	950029
(Se o)	10	1	ROTULE COL DE CYGNE	001024
00	11	1	ANNEAU DE SECURITE	958000
	12	1	Support prise pliée	PRISE PLIEE
	14	2	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	15	2	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	16	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	17	16	rondelle 10,5x27x2 NFE 25-513	700.34.10530025
	18	8	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
	19	4	vis DIN 931 M10x110 zn	700.00.10110
	20	4	vis EF DIN 933 M10x40 zn	700.03.10040
	21	8	écrou H DIN 934 M10	700.22.10

DOCUMENT A CONSERVER



POSE: INFORMATIONS GENERALES

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas ou (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de cablage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicule équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION:

- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :

- S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.
- $\sqrt[4]{}$ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.
- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE: N° d'homologation européenne.
-: Date de fabrication.

- VISSERIE:

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA: le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN:

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE:

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).